

Solidarité Mayotte **Cyclone Chido à Mayotte :** **la Fondation de France se mobilise et lance un appel à la générosité**

Samedi 14 décembre, un cyclone exceptionnel a dévasté l'archipel de Mayotte, faisant des centaines de morts et de blessés, des dégâts énormes et ravageant totalement l'habitat précaire qui concerne plus d'un tiers de la population.

Face à la détresse des populations durement frappées, **la Fondation de France lance un appel à la solidarité nationale pour Mayotte.**

Forte de son expérience dans les Antilles en 2017 (cyclones Irma, José et Maria) et en s'appuyant sur ses partenaires locaux dans la région de l'Océan Indien, la Fondation de France déploie rapidement des actions de première nécessité pour venir en aide aux victimes (mise à l'abri, soutien psychologique, ...). La Fondation de France aidera les personnes sinistrées les plus vulnérables. Elle suivra de près l'évolution des besoins et adaptera ses actions en fonction de la situation des personnes les plus en détresse.

En complémentarité avec l'action des pouvoirs publics, elle privilégiera les projets des associations qui aideront les familles à **reconstruire leur vie** - retrouver un toit et des biens d'équipement de base, reprendre une activité, ...- et qui permettront à la communauté de reconstruire une vie sociale, associative et éducative. Elle soutiendra également les petits artisans et cultivateurs dont l'outil de production a été détruit pour relancer leur activité.

Elle interviendra après la phase de secours et d'urgence immédiate pour faciliter le retour à une vie quotidienne normale des personnes les plus fragiles.

Pour soutenir cette action, il est possible de faire un don :

- **Par chèque bancaire libellé à l'ordre de :**
Fondation de France – Solidarité Mayotte
60509 Chantilly Cedex
- **En ligne :** [fondationdefrance.org](https://www.fondationdefrance.org) (don sécurisé)

La Fondation de France intervient en post-urgence depuis plus de trente ans. Elle a été l'un des acteurs majeurs après le tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est, les séismes en Haïti depuis 2010, le séisme au Népal en 2015 et les ouragans aux Antilles en 2017. Dernièrement, elle s'est mobilisée au Liban en 2020, en Ukraine depuis 2022 et plus récemment en Turquie et en Syrie suite aux séismes de février 2023 et au Maroc en septembre 2023. Elle a démontré son expertise pour répondre aux besoins des personnes sinistrées, notamment en accompagnant sur le plan psychologique les plus touchées, en contribuant à la reconstruction de bâtiments collectifs et en participant à la relance de l'activité économique. La Fondation de France assurera aussi longtemps qu'il le faudra le suivi des projets soutenus.

Les informations sur les actions menées et les bilans seront mis en ligne sur le site internet www.fondationdefrance.org